

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DJS 117 Subvention (68.000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu l'article L. 2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération 2018 DJS 183 en date du 2 juillet 2018 pour l'attribution d'une subvention et la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention et la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 12 juillet 2018, et ses modalités d'application.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse sise 101 quai Branly (15^e).

Article 3 : Une subvention d'un montant 68.000 euros est attribuée à l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (19124 / 2019_00927) pour son fonctionnement.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 933, nature 933-65748, sur la ligne de subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO